

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Madame d'Youville, 530. — Lettre pastorale sur les devoirs des électeurs pendant les élections, 530. — Adresse présentée à S. Ex. le Délégué apostolique à son arrivée à Québec, 533. — Lettre de Jérusalem, 535. — Une nouvelle brochure, 537. — Proverbes, 537. — La neutralité, 538. — Pensées, 538. — Le poisson-bongie, 538. — Supplique du parti libéral canadien à S. S. Léon XII, 538. — Une déclaration ministérielle, 541. — Parole d'honneur, 541. — Sainte Eucratida vierge et martyre, 543. — Memento hebdomadaire, 544.



Il a tant aimé les hommes qu'il s'est livré pour eux



Madame d'Youville

Fondatrice de l'Hôpital Général de Montréal en 1747.

**Lettre pastorale sur les devoirs des électeurs
pendant les élections**

(Suite)

**SE CONFORMER AUX LOIS FAITES POUR ASSURER
L'HONNÊTETÉ DES ÉLECTIONS**

Respectez la justice non seulement en évitant soigneusement tout ce qui porterait une injuste atteinte à la réputation du prochain, mais en vous conformant aux lois justes et sages faites pour assurer l'honnêteté des élections. C'est manquer à la fois au prochain et à la société que de les enfreindre.

Tous vos concitoyens qualifiés par la loi ont le droit de briguer vos suffrages pour les fonctions publiques, et c'est une iniquité de les dépouiller d'un droit qui leur est garanti par la constitution, ou d'en empêcher l'exercice par des moyens que la conscience défend et condamne justement comme contraires à l'équité naturelle et au bien public.

C'est donc une iniquité de gagner une élection ou même un seul suffrage par un mensonge, par une fraude, par l'intempérance, par des promesses injustes et illicites, par toute influence qui, au lieu d'éclairer les électeurs, les passionne en les aveuglant à dessein pour les empêcher de juger avec justice et de suivre librement le jugement de leur conscience bien formée et bien éclairée.

**N'INFLUENCER PERSONNE PAR DES MOYENS
INJUSTES ET IMMORAUX.**

Les lois ne vous défendent pas — et ne peuvent pas vous défendre — d'influencer le vote de vos concitoyens. Au contraire, c'est pour vous un droit et parfois un devoir de vous servir de l'influence que vous pouvez exercer sur eux, pour les aider et

les diriger dans l'accomplissement de leurs devoirs de citoyens ; c'est un devoir de charité envers vos frères, c'est un devoir de vrai patriotisme envers votre pays. Elles vous défendent seulement de les influencer par des moyens injustes et immoraux que condamne la justice naturelle et que réprovoque la morale chrétienne.

Travaillez au bien de votre pays, non en passionnant et préjugant vos concitoyens, mais en formant en toute justice leur jugement et faisant ce qui est en vous pour éclairer leur conscience.

CE N'EST PAS TOUT DE NE PAS FAIRE LE MAL
MAIS IL FAUT FAIRE LE BIEN

Il nous reste un point plus difficile et plus délicat à traiter. Nous vous parlerons avec la même franchise et la même clarté, parce que nous n'avons en vue que les intérêts de Dieu et ceux de vos âmes, sûr que de votre côté vous écouterez nos conseils comme venant de Dieu même : *Tanquam Deo exhortante per nos* (II Cor. 5. 20.)

Ce n'est pas tout d'éviter les parjures, les médisances, les injustices de toutes sortes, tout ce que réprovoquent enfin la loi de Dieu et l'honnêteté naturelle : ce n'est pas tout de ne pas faire le mal, il faut faire le bien. Or, pour faire le bien il faut agir non seulement avec des intentions pures et droites, mais avec prudence, sagesse et discernement. Quelles sont donc les règles que vous devez suivre pour agir sagement et chrétiennement dans l'exercice de vos droits de citoyens, particulièrement en temps d'élection ?

Ces règles, Nos Très Chers Frères, elles peuvent se résumer dans ces paroles du Pasteur de vos âmes qu'on vous a relues depuis vingt ans à la veille de toutes les élections. Nous vous les répétons aujourd'hui.

TOUTE POLITIQUE DOIT TENDRE AU PLUS
GRAND BIEN DU PAYS

En même temps que la Constitution vous donne le droit et la liberté de choisir celui qui vous représentera en Parlement, Dieu vous fait une obligation de n'user de cette liberté et de ce droit, que dans la vue du plus grand bien du pays ; car c'est à ce plus grand bien que doit tendre toute politique et, par conséquent, toute élection.

Vous devez donc ne donner votre suffrage qu'à des hommes

que vous jugez capables de le procurer, et sincèrement disposés à le faire.

**LE PLUS GRAND BIEN DU PAYS
C'EST LE RÈGNE DE DIEU**

Ce que vous devez avoir en vue dans les élections, c'est le plus grand bien du pays. Or, Nos Très Chers Frères, le plus grand bien du pays, c'est le règne de Dieu par la foi et les mœurs chrétiennes. La devise des peuples chrétiens, comme celle des individus, est dans cette parole du Sauveur : " Cherchez d'abord le règne de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît. " (Matt. 6. 93.) C'est le premier mot de la sagesse chrétienne pour chacun de nous et c'est aussi le premier mot de la sagesse politique. C'est la justice qui fait les peuples grands et forts, c'est l'impiété qui les ruine et les perd. Le premier bien d'un peuple, c'est donc la foi chrétienne, base et fondement des mœurs publiques et privées ; et c'est ce bien que vous devez vouloir, désirer et assurer autant qu'il est en vous aux générations futures, comme vos pères vous l'ont assuré.

**RÈGLE SURE POUR APPRÉCIER L'ESPRIT
RELIGIEUX D'UN HOMME**

C'est vous dire, Nos Très Chers Frères, que vous seriez grandement coupables de donner vos suffrages dans les élections à des hommes qui sont hostiles ou indifférents aux idées chrétiennes et affectent de ne s'occuper que des intérêts matériels, fussent-ils quelquefois en opposition avec les intérêts religieux et moraux de votre pays. Pour apprécier l'esprit religieux d'un homme, vous avez une règle sûre qui ne peut vous tromper : comparez ses principes à ceux que vous donne la Sainte Eglise par l'enseignement de ses pasteurs. Car il n'y a de religion sincère et véritable que dans la soumission parfaite d'esprit, de cœur et de conduite à l'autorité des Pasteurs légitimes institués de Dieu pour veiller sur les vrais intérêts de la religion.

**APRÈS LA FOI ET LES MŒURS LE PREMIER BIEN DU PAYS
C'EST LA PAIX DANS L'ORDRE**

Après la foi et les mœurs chrétiennes, le premier bien d'un pays, c'est la paix dans l'ordre. Deux choses surtout favorisent et garantissent la paix et l'ordre dans la société civile ; la stabilité des institutions et des lois, et le respect de la justice. Sans doute les lois et les institutions humaines sont essentiellement variables parce qu'elles sont imparfaites, et peuvent être

modifiées avec le temps et les circonstances. Mais d'autre part, rien n'est plus contraire au bon ordre et à la paix de la société que l'instabilité des institutions et des lois qui la régissent. C'est vous dire, Nos Très Chers Frères, que dans les circonstances ordinaires, si vous voulez le bien de votre pays, vous donnerez vos suffrages à des hommes sages et prudents qui gouverneront en s'inspirant des traditions et de l'expérience acquise, plutôt qu'à des esprits téméraires et aventureux qui croient et disent volontiers qu'il faut toujours tout bouleverser et tout changer pour améliorer. Il importe donc à l'ordre et à la paix publique que vous donniez vos suffrages à des hommes qui ont l'amour, le respect et l'expérience des institutions du pays et qui s'appliquent à les rendre plus parfaites plutôt qu'à les changer et à les détruire.

(A suivre)

**Adresse présentée à S. Ex. le Délégué apostolique
à son arrivée à Québec.**

A Son Excellence Monseigneur Raphaël Merry del Val,
Délégué Apostolique au Canada.

Excellence,

Le Saint Siège qui a déjà donné dans le passé des marques si nombreuses et si éclatantes de sa sollicitude pour les intérêts religieux de ce pays, veut bien, dans sa haute sagesse, nous en fournir aujourd'hui une nouvelle preuve par l'envoi d'un Délégué Pontifical, le troisième que les Canadiens aient l'honneur de recevoir au milieu d'eux.

Par un trait de particulière bonté, Sa Sainteté Léon XIII notre bien-aimé Père et Pontife, a choisi l'interprète autorisé de sa pensée et de ses volontés parmi les Prélats qui entourent de plus près le Siège Apostolique et que leurs vertus, leur zèle et leur dévouement rendent plus spécialement dignes de sa paternelle confiance.

Ce choix du chef de l'Église, Excellence, n'honore pas seulement votre personne, il honore singulièrement aussi, le peuple du Canada dont vous devenez l'hôte illustre, et qui espère bénéficier dans une large mesure de vos talents et de votre expérience.

Au moment où Votre Excellence met le pied sur le sol canadien, au centre même de cette Eglise du Canada qui, depuis son Vénéralle Fondateur François de Montmorency-Laval jusqu'à nos jours, n'a cessé de vivre en parfaite communauté de croyance et de doctrine avec l'Eglise Romaine, mère et maîtresse de toutes les Eglises, je suis heureux de saluer, au nom de l'Eminentissime Cardinal Archevêque de Québec et de son dévoué Coadjuteur, au nom de l'Episcopat, du clergé et de tous les catholiques de ce pays, je suis heureux, dis-je, de saluer en votre personne le représentant officiel de Sa Sainteté Léon XIII, l'ange de vérité, de justice et de paix que ce grand Pape daigne nous envoyer.

Autant les catholiques Canadiens sont attachés à la foi de leurs ancêtres, à ces nobles traditions religieuses et nationales que leurs chefs spirituels leur ont appris à chérir, qu'ils ont maintenues au prix de tous les sacrifices et qu'ils conservent comme leur plus précieux trésor, autant ils professent de vénération filiale pour le Père commun des fidèles, d'admiration pour sa parole, de respect pour ses actes et ses enseignements.

C'est vous dire Excellence, que dans l'importante mission qui vous est confiée et que vos brillantes qualités vous rendent si apte à remplir, vous pouvez légitimement compter sur l'esprit de foi, de soumission, de docilité humble et empressée qui anime nos catholiques populations.

Nous faisons des vœux, Excellence, pour que votre séjour dans notre bien-aimée patrie vous soit des plus agréables et que vous n'en rapportiez que de chers et précieux souvenirs, propres à réjouir votre cœur d'apôtre lorsque vous daignerez vous les rappeler. (1)

Réponse de Mgr Merry del Val.

Messeigneurs, Messieurs et très chers amis,

Je suis on ne peut plus touché de l'accueil bienveillant et cordial que vous avez voulu m'offrir à mon arrivée parmi vous en qualité de délégué apostolique.

C'est une manifestation éloquente de cette foi forte et vive que vous avez reçue de vos pères ; héritage glorieux et sacré que vous avez conservé sans crainte et sans tache jusqu'à nos jours.

Messieurs, je vous en félicite de tout cœur, et au nom de notre bien-aimé Pontife Léon XIII, je vous en remercie.

Oui, votre accueil m'a touché, mais il ne m'a pas surpris, car à Rome plus qu'ailleurs votre foi, votre dévouement au Saint

(1) Cette adresse a été lue par Mgr Marois, vicaire général.

Siège, votre amour pour le successeur de Pierre sont connus de tous, et sous les murailles de la Ville Eternelle le sang canadien a coulé pour donner, je dirais, un gage irrévocable à l'avenir et à un monde où tout change et tout passe, que vos sentiments catholiques ne changeront jamais.

Vous avez raison de vous réjouir de l'envoi d'un représentant du Saint Siège auprès de vous. Vous le disiez très bien tout à l'heure, Monseigneur, vous avez là une preuve nouvelle de l'affection spéciale que Sa Sainteté Léon XIII nourrit envers le peuple canadien.

Je puis vous le dire, pour l'avoir entendu moi-même maintes fois de ses lèvres augustes, que le Pape vous aime et qu'il a confiance en vous.

Cette confiance, laissez-moi vous le dire, je la partage entièrement avec Lui pour l'heureux accomplissement de la mission de paix dont Sa Sainteté a voulu charger ma faiblesse dans un moment difficile.

Vous m'aidez par votre coopération loyale et prudente et votre empressement à seconder les désirs du Pape. Vous m'assisterez surtout par vos prières.

Par l'intercession de St Joseph, glorieux patron de votre beau pays, vous obtiendrez du Divin Maître pour nous-mêmes et pour tous ceux qui vous touchent de près et de loin, cette concorde qui donne la force et qui assurera votre bonheur.

C'est le vœu de mon cœur, et je prie Dieu de le bénir.

Lettre de Jérusalem

Couvent St-Etienne, Jérusalem, le 1er mars 1897.

Mon cher Philippe,

J'arrive d'un voyage de quatorze jours. Nous avons fait plus de cent lieues à cheval, pendant ce temps. Tu peux le supposer, pareille excursion fatigue un peu un petit *canayen* qui n'était jamais monté à cheval, avant de venir en Orient. Toutefois, je suis en bonne santé : et le plaisir d'avoir de tes bonnes nouvelles, fait que je ne ressens plus la fatigue des derniers jours.

Tu me demandes de te parler de la Palestine. Je le fais volontiers. Ce pays est d'un grand intérêt au point de vue religieux, et temporel. Au point de vue religieux, il a vu vivre les

patriarches de l'ancien Testament. Il a vu naître la sainte Vierge, Notre Seigneur, en un mot toute la religion catholique. L'Eglise y a été florissante quand les empereurs romains se sont convertis. On y a construit beaucoup de monuments. Aujourd'hui encore, bien que mille cinq cents ans se soient écoulés depuis la domination romaine en Orient, on retrouve très souvent des restes, des ruines de couvents, d'églises, de routes pavées en pierres, etc. etc. Au point de vue du climat, la Terre Sainte n'est pas à mépriser. Il n'y tombe pas de pluie du mois de mai au mois de novembre. Alors vient l'automne, ou si tu veux l'hiver, car ici, on ne parle que de l'été ou de l'hiver. Dans cette saison, nous avons deux ou trois jours de pluie suivis par une dizaine de jours de beau temps. L'hiver couronne l'été, le soleil est toujours très chaud. Je n'ai vu qu'une fois, le matin, une toute petite gelée blanche, comme on en a au Canada, au mois d'août. A voir ce climat si beau, tu demanderas peut-être si je le préfère à celui du pays natal. En deux mots, voici ma réponse : climat pour climat, celui d'ici est préférable au canadien, toutefois la Providence nous fait toujours aimer davantage le climat du pays natal, quand même il nous apporte parfois des tempêtes de neige, ou des froids de loup, comme on dit en *canayen*. Ne va pas conclure de là que je m'ennuie en Terre-Sainte. Ah, pas du tout ! Je suis ici pour quatorze mois encore. J'y resterai volontiers, et quand avril 1898 aura apparu au calendrier, je retournerai encore volontiers au Canada. En attendant, comme toujours, je ne vous oublie pas, tous tant que vous êtes, et aime toujours à être au courant de ce qui se passe chez nous. Mais pardon, je reviens à la Terre Sainte envisagée au point de vue des ressources matérielles. Vraiment, c'est bien la terre promise. On n'a qu'à jeter la graine en terre, au milieu des rochers, dans les montagnes, et peu de temps après, le blé pousse à vue d'œil. A l'heure qu'il est, le blé a bien huit ou neuf pouces de longueur. A la fin d'avril on l'aura récolté. La terre pousse encore l'olivier, (et on fait beaucoup d'huile d'olive) l'oranger, le citronnier, et le figuier. Nonobstant ces avantages de la part du sol, les agriculteurs ne sont pas riches. Ils sont taxés bêtement ou plutôt, disons la vérité, ils sont volés ni plus ni moins, par les représentants du gouvernement. — La population est catholique, grecque et musulmane au point de vue religieux. Bien que

l'Eglise fasse des progrès en ce pays, la majorité est grecque et surtout musulmane. La religion musulmane est la religion de l'empereur de Turquie, c'est la religion de l'Etat. Va sans le dire, elle est plus protégée que les autres par le gouvernement. — Si vous voulez voir le chemin que nous avons fait pendant notre dernière excursion, tu n'as qu'à ouvrir l'atlas, à la carte de la Turquie d'Asie. Partis de Jérusalem, nous sommes montés à Naplouse, Eschemin, Nazareth. De là nous sommes allés sur le mont Thabor. J'y ai rencontré un canadien, travaillant pour les Pères Franciscains. . . . Il a entrepris de faire le pèlerinage de Terre Sainte, il est du comté de Montcalm et se nomme Grégoire: son nom de baptême ne me vient pas à la tête. Cet individu est parti de Montréal, est passé à New-York, au Havre, à Marseilles, Rome, Naples, en Egypte et s'est rendu à Jérusalem. Mais, continuons. Du Thabor, nous sommes allés à Tibériade, sur les bords du lac du même nom ou de Génézareth, à Capharnaüm, ou Vell-Houum, qui est plus au nord, puis nous sommes descendus en longeant une partie du Jourdain. Je suis tout heureux qu'il ne nous soit pas arrivé le moindre accident.

Monsieur Douville ne viendra maintenant que le 25 du courant. Il devait tout d'abord venir le 11.

JOS EMERY GRANGBOIS

Une nouvelle brochure

Nous accusons réception d'une brochure importante intitulée: *La Campagne politico-religieuse de 1896-97.*

Ce factum se divise en quatre parties: 1° La question en jeu; 2° L'attitude des parties politiques; 3° L'appel au peuple; 4° Le compromis Laurier-Greenway.

L'acteur, *justitia*, un nom de plume, traite ces différents points avec beaucoup d'impartialité et un rare bon sens.

Nous recommandons à tous les esprits sérieux, cette brochure qu'on peut se procurer chez M. Léger Brousseau ou chez les libraires.

Proverbes

Trop de pilotes perdent un vaisseau.

Plus le navire est grand, plus il donne de souci.

La neutralité

Le genre humain, dit l'Encyclique *Humannum genus*, est partagé en deux camps ennemis qui ne cessent de combattre, l'un pour la vérité et la vertu, l'autre pour tout ce qui est contraire à la vertu et la vérité.

Ceux qui prêchent la neutralité ne savent donc ce qu'ils font.

Pensées

“ Le but de la vie, c'est Dieu ; la règle de la vie, c'est le devoir.”

“ Rien n'est propre à former les grands caractères comme la méditation intelligente de la parole sainte et des vérités chrétiennes.”

“ Pendant que le génie et le talent se battent à la porte, la médiocrité silencieuse l'entr'ouvre. ”

Les devoirs envers son parti politique voilent souvent les devoirs envers sa conscience.

Le poisson-bougie

“ Il existe, paraît-il, dans la plupart des rivières du Canada, une sorte de petit poisson qui ressemble assez à l'éperlan et dont la chair est si riche en principes huileux que les habitants s'en servent à la place de chandelle ou de bougie.

“ Voici comment ils procèdent :

“ Après l'avoir fait sécher, ils enlèvent la peau et la tête et fixent l'animal dans un bougeoir ordinaire. On allume par la queue et le poisson brûle jusqu'au bout en donnant une belle flamme jaune-rouge un peu fuligineuse, mais très claire.

“ Dans les villages, il y a beaucoup de maisons qui ne sont pas éclairées autrement. ”

Ces lignes sont empruntées à un journal français qui vaut mieux que son poisson-bougie. On ne dira plus que le Canada n'est pas connu en France.

Supplique du parti libéral canadien à S. S. LÉON XIII

Très Saint Père,

Nous, membres du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada et y représentant le parti libéral, nous

venons prier Votre Sainteté d'écouter la voix d'enfants soumis et dévoués à l'Eglise qui ont à se plaindre d'un état de choses dont la continuation pourrait être extrêmement dangereuse pour les libertés constitutionnelles de ce pays, aussi bien que pour les intérêts de l'Eglise elle-même.

Votre Sainte a déjà été mise au fait de la conduite et de l'attitude de certains prélats et de certains membres du clergé séculier qui aux élections générales de ce pays, au mois de juin dernier, sont intervenus d'une façon violente, pour entraver la liberté électorale, prenant fait et cause ouvertement pour le parti conservateur à l'encontre du parti libéral, jusqu'au point de déclarer coupable de péché grave ceux des électeurs qui voteraient pour le parti libéral.

Sincèrement attachés aux institutions de notre pays qui nous assurent à nous catholiques la plus complète liberté, Nous représentons respectueusement à Votre Sainteté que les institutions démocratiques sous lesquelles nous vivons et pour lesquelles bien des fois Votre Sainteté a exprimé des sentiments de confiance et d'admiration ne peuvent fonctionner que par la liberté complète de l'électorat

Loin de nous la pensée de refuser au clergé la plénitude des droits civils et politiques. Le prêtre est citoyen.

Nous ne songerions pas un seul instant à lui refuser le droit d'exprimer son opinion sur tous les actes soumis à l'électorat, mais quand l'exercice de ce droit va jusqu'à la violence et que la violence au nom de la religion va jusqu'au point de faire un péché d'un acte purement politique, il y a là un abus d'autorité dont les conséquences ne sauraient être que funestes non seulement pour les libertés constitutionnelles, mais pour la religion elle-même, si dans un pays comme le nôtre composé de croyances différentes et où les dénominations protestantes sont en majorité les catholique dans toutes les matières du ressort législatif n'avaient pas la même liberté électorale que leurs concitoyens de croyances protestantes. ils seraient par le fait même placés dans un état d'infériorité qui ne leur permettrait pas de prendre la part légitime à laquelle ils ont droit dans le gouvernement du pays et qui pourrait en outre amener entre les différents groupes de la population des conflits dont les conséquences, l'histoire l'atteste, sont toujours dangereuses.

D'un autre côté, l'immixtion active et violente du clergé

dans le domaine des questions politiques soumises aux électeurs doit nécessairement produire chez la grande masse des catholiques une irritation manifestement préjudiciable au respect que la religion et ses ministres devraient toujours inspirer et commander.

Déjà, il y a une vingtaine d'années votre illustre prédécesseur sur le trône pontifical, Sa Sainteté Pie IX de regrettée mémoire, par l'entremise de la Sacrée Congrégation de la Propagande, avait cru devoir mettre fin à des abus du même genre et défendue l'intervention du clergé dans la politique.

Cette défense a été généralement respectée tant que Son Eminence le Cardinal Taschereau a pu donner une direction à l'Eglise du Canada, mais depuis que la vieillesse et les infirmités ont paralysé sa sage direction, les abus auxquels Votre Illustre prédécesseur avait mis fin ont recommencé et ils menacent de jeter de nouveau le trouble parmi nous et de compromettre non seulement les intérêts catholiques en ce pays, mais la paix et l'harmonie entre les différents éléments de la population.

Affirmant de nouveau notre dévotion absolue à la foi de nos pères et à l'Eglise dont Vous êtes le chef suprême; affirmant notre respect et notre attachement à la personne de Votre Sainteté; affirmant notre attachement aux institutions de notre pays ainsi qu'à la Couronne Britannique qui en est l'égide et la protection, nous supplions Votre Sainteté de renouveler parmi nous les prescriptions de Votre prédécesseur, de protéger la conscience des électeurs catholiques et d'assurer ainsi la paix de ce pays par l'union de la religion et de la liberté, union que Votre Sainteté a à maintes reprises préconisé dans d'immortelles encycliques dont nous voulons en tout suivre les précieux enseignements, et enfin d'accorder aux enfants de l'Eglise qui s'adressent à Votre Sainteté la bénédiction apostolique.

Hon. W. Laurier, hon. J.-I. Tarte, hon. C. Fitzpatrick, hon. R.-W. Scott, hon. C.-A. Geoffrion, hon. C.-A.-P. Pelletier, hon. J.-R. Thibaudeau, hon. F. Béchar, hon. A.-A. Thibaudeau, et les députés suivants: MM. R. Préfontaine, O.-E. Talbot, C.-R. Devlin, L.-P. Brodeur, L.-C.-A. Angers, P. M. Guay, F. Langelier, C. Beausoleil, R. Lemieux, A.-A. Bruneau, J.-A.-C. Ethier, A. Monet, M.-E. Bernier, J.-A.-C. Madore, P.-V. Savard, H.-G. Carroll, T. Fortin, P.-A. Choquette, O. Desmarais, C.-T. Rinfret, G. Turcotte, J.-H. Legris, H.-S. Harwood, Joseph Lavergne

H. Dupré, C. Buzinet, Jos. Gauthier, T. Proulx, N. A. Belcourt, J.-B.-R. Fiset, J.-H.-N. Bourassa, R.-M. Mignault, A. Bourbonnais, C. E. Pouliot, Jos. Godbout et A. M. Déchène.

Une déclaration ministérielle

“ La minorité catholique n'a pas obtenu par ce règlement tout ce qu'elle a droit de demander, mais il est hors de question d'essayer d'obtenir plus pour le moment. Nous ne pouvons pas obtenir plus de la législature Manitobaine ni du parlement canadien. En conséquence nous devons accepter ce que M. Greenway nous offre et avec l'esprit dans lequel il nous l'offre. ”

Cette déclaration a été faite par M. Fitzpatrick, le jour même que S. Ex. le Délégué apostolique arrivait à Québec.

PAROLE D'HONNEUR

Autrefois, on tenait à la parole donnée, que nos ancêtres appelaient parole d'honneur, ou parole de roi. Pas besoin de notaire ou de témoin, la seule parole donnée suffisait. Si nous en croyons les vieillards, personne alors ne trébuchait sur ce point. Dès le jeune âge, les parents répétaient à leurs enfants : “ Faites attention à votre parole donnée. En honneur, il faut y tenir. Sinon, vous serez hommes conspués. Celui qui manque à sa parole d'honneur est un homme vil et méprisable. ”

Il fait bon de constater cette grandeur d'âme du peuple canadien-français, cette noblesse de sentiments. Alors on vénérât le Pape, on vénérât nos évêques et nos prêtres, qui ont fait notre peuple ce qu'il est sous le rapport religieux et civil. Notre histoire en contient des preuves nombreuses et incontestables. Plusieurs fois l'ennemi a tenté d'enlever aux Canadiens-français leur religion, leur langue et leurs lois, toujours ses efforts ont été inutiles et notre peuple est resté soumis à l'autorité. Les troubles de 1837-38, n'étaient qu'une échauffourée de quelques têtes exaltées : l'immense majorité du peuple est demeurée loyale à la couronne britannique et attachée à son clergé qui l'a conduit paisiblement à la reconnaissance de ses droits par l'Angleterre. Sauf cette courte période d'agitation, nous avons eu, en somme, une existence religieuse et civile paisible et sereine. Aussi il est bien naturel d'entendre parler des

souffrances morales de celui qui s'éloigne de la province de Québec et de son bonheur d'y revenir. Qui ne s'est senti fier et heureux lorsqu'on disait : Que le ciel est bon pour le peuple canadien-français ! Certainement il l'appelle à de grandes choses.

Mais, mon Dieu, depuis le 23 juin 1896, quel changement ! Nous reconnaissons difficilement notre peuple. La parole d'honneur n'a plus de valeur pour un grand nombre. Bien plus, les malheureux qui manquent à leur parole donnée se prétendent même gens d'honneur. C'est le renversement de l'ordre, c'est l'annonce de temps difficiles qui s'approchent.

Pendant les élections dernières, nous avons entendu les libéraux répéter dans toute notre chère province de Québec : Si nous arrivons au pouvoir, nous rendrons aux catholiques du Manitoba leurs écoles séparées, nous adopterons une mesure qui recevra l'approbation de nos évêques : si non, nous résignerons, et cela est consigné par écrit.

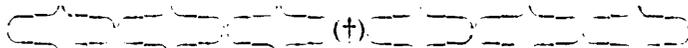
Beaucoup refusaient de croire que les chefs libéraux seraient traîtres à leur parole d'honneur, infidèles à leurs sentiments religieux et patriotiques. Malheureusement c'est ce qui a eu lieu. Arrivés au pouvoir, ces mêmes libéraux ont accepté pour les catholiques de Manitoba des écoles neutres, c'est-à-dire non catholiques. Ainsi donc, ils ont manqué complètement à leur parole donnée.

Chers compatriotes, ne soupçonnez-vous pas qu'en arrière des chefs libéraux, il y a les sociétés secrètes qui se frottent les mains d'aise et de satisfaction ? Ne pensez-vous pas qu'elles se flattent d'avoir enfin trouvé le moyen d'anglifier et de protestantiser le Canada français et qu'elles jubilent de voir le peuple s'éloigner du clergé. Déjà, évidemment, elles comptent que c'en est fait de notre religion, de nos institutions, de notre langue et de nos lois.

Les bons catholiques, les catholiques qui vénèrent leurs évêques et leur obéissent, voient avec crainte et stupeur la tempête d'insubordination que les libéraux soufflent sur notre cher Canada. Ils craignent d'autant plus que les journaux des sociétés secrètes et leurs chefs gardent actuellement à peu près le silence, eux si violents en d'autres temps. Puis, n'est-il pas évident qu'il y a un mot d'ordre de laisser faire les chefs libéraux catholiques qui s'acquittent si bien de leur besogne ? Ces

sociétés secrètes ne redoutent-elles pas, si elles parlaient comme autrefois, d'éveiller les craintes de certains catholiques encore confiants dans leurs chefs ? Nul doute qu'ils vont consommer leur œuvre néfaste, si la partie saine de notre population ne se rallie pas au plus tôt autour de son Episcopat, pour combattre les faux frères qui poussent leurs compatriotes à l'apostasie, et mettent en péril leur avenir religieux et national.

L.-C. L. Ptre



SAINTE ENCRATIDA VIERGE ET MARTYRE

XXIV

LA LÉGION CHRÉTIENNE (*Suite*)

— Général, votre devoir est de l'abandonner à son sort, déclara Dacien. D'autres pères, d'autres Romains ont su sacrifier leurs affections.

— C'est vrai, avoua Eudonte, et pourtant je n'abandonnerai pas Marcella. La voix du sang parle trop haut dans mon cœur, plus haut que mon honneur de soldat romain. Ah ! vous ne savez pas que ma sœur est la seule femme que j'ai vraiment aimée dans ma vie. Cet amour fraternel et si pur m'a préservé des passions et de la corruption des camps. Cette Encratida qui est étendue sur le sol attirait mon orgueil, mais mon cœur n'a jamais aimé que ma sœur. Arrière donc bourreaux ! arrière préfet inique ! . . .

— Eudonte, laisse-moi mourir, murmura Marcella suppliante; si tu m'aimes, comme tu le dis, confesse Jésus-Christ avec moi."

Dacien appela la garde.

"Qu'elle vienne, rugit le général, je mourrai en frappant des coups mortels. Marcella sera la victime qui montera au ciel, et moi celle qu'engloutira l'enfer."

Cette parole fut un glaive qui transperça l'âme de Marcella. Dans sa douleur, elle s'agenouilla près d'Encratida et saisissant sa main, elle lui dit avec humilité :

"Sainte martyre, vous dont la prière doit être si puissante auprès de Dieu, demandez-lui qu'Eudonte meure chrétien, s'il doit mourir aujourd'hui."

Encratida ne put répondre, mais une faible étreinte assura Marcella qu'elle était comprise.

Les gardes étaient entrés ; Maurice était à leur tête.

“ Enchaînez Eudonte, ordonna Dacien et tranchez la tête de sa sœur.”

Le tribun répondit fièrement :

“ Mes soldats n'enchaîneront pas leur général, ils combattront pour lui s'il le faut.

— Il a tiré l'épée contre moi, vociféra le préfet, il est coupable de rébellion aux empereurs.

— N'importe, répondit Maurice, avec un sang-froid imperturbable, il est notre général : faites-le juger, je me porte garant pour lui.

— Soldats, hurla le tyran au comble de la fureur, du moins percez cette femme de vos lances, qu'elle meure sous ses yeux.”

Eudonte s'élança faisant à sa sœur un rempart de son corps. Dévouement inutile ! les légionnaires avaient abaissé leurs armes.

“ Que faites-vous, criait Dacien, n'avez-vous pas entendu mes ordres, percez-lui le cœur !”

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à N.-D. de la Garde, le 19. à l'Ancienne Lorette, le 21 : au couvent de St-Gervais, le 22 : au Sault-Montmorency, le 24. — La presse libérale est enthousiasmée de la récente philippique de M. Tarte contre le clergé canadien, et déclare qu'il s'est surpassé. Ce n'est pas assez dire, puisqu'il a même surpassé de beaucoup l'orangiste Wallace. Pendant une heure, dit-on, il a agité le spectre clérical avec frénésie. Regardons bien filer ce météore. — Dans une circulaire à ses diocésains du comté de Champlain, Mgr Lafleche a réaffirmé que le règlement scolaire proposé est insuffisant, imparfait et, par conséquent, inacceptable. — Le Délégué apostolique a reçu à Montréal et à Ottawa le même bienveillant accueil qu'à Québec. Jeudi de la semaine dernière, 8 avril, il a présidé la réunion des évêques du Canada qu'il avait convoqués à Montréal. — Sir McKenzie Bowell a prononcé au sénat, sur la question scolaire, un discours de nature à faire rougir plus d'un député catholique. — *Le Soleil* est en appel auprès du Délégué, pour faire lever l'interdiction qui pèse sur lui dans le diocèse de Chicoutimi. — On dit que le *Cultivateur* en fait autant.

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, Portneuf.